

DUCTLESS MINI-SPLIT SYSTEM

LIMITED WARRANTY

FOR MINI-SPLIT AIR CONDITIONERS MANUFACTURED AFTER JANUARY 1, 2022

Perfect Aire LLC warrants the above product models (the "product") against failure due to a defect in materials or workmanship in the (a) internal parts or components of the product, including the compressor for a period of seven (7) years; and (b) remote-control unit of the product for a period of two (2) years. All warranty periods begin on the original installation date, determined as follows:

- For products installed in existing residences: the date the product was originally installed.
- For products installed in a newly constructed residence: the date the residence is purchased from the builder.
- If the above installations cannot be verified: 90 days from the product's production date as shown by its serial number.

If a part or component is found to be defective during the applicable warranty period, Perfect Aire will replace the failed defective part or component without charge. Replacement parts are warranted for the remainder of their original warranty period. Parts and components used for replacement may be of like kind and quality and may be new or refurbished. Defective parts must be made available to Perfect Aire in exchange for the replacement parts and become the property of Perfect Aire. This limited warranty is made to the owner of the residence where the product was installed on the original installation date. Unless prohibited by the law applicable to where the product is installed, this limited warranty is not transferable and is subject to all provisions, conditions, limitations, and exclusions stated above and below.

SCOPE AND CONDITIONS OF COVERAGE

The limited warranty only applies to products:

- originally manufactured on or after January 1, 2022 as determined by the product's serial number;
- within the applicable warranty period at the time a claim is made;
- originally installed in an owner-occupied residence in the United States or Canada by a certified or licensed HVAC contractor in accordance with Perfect Aire's installation instructions and the laws applicable to the installation location;
- · located at their original installation address;
- operated and maintained according to the documentation provided with the product; and
- that meet all other conditions stated elsewhere in this limited warranty.

This limited warranty does not cover:

- any failure of the product caused by anything other than a defect in materials and workmanship of the product;
- labor charges of any nature, including to inspect or service the product, remove defective parts, reinstall replacement parts;

- packaging and shipping charges to return and replace defective parts, or damage to the product during shipping;
- any cost to dispose of or replace refrigerant in the product;
- changes in the appearance of a product that do not affect its performance; and
- any special, indirect, or consequential damage to other property of any nature or reason whatsoever. Some states or provinces do not allow the exclusion of incidental or consequential damages, so this limitation may not apply.

This limited warranty is null and void if the product was:

- relocated from the place it was installed on the original installation date;
- used in an application or environment other than that for which it was intended;
- misused, abused, or improperly installed or removed from the place of its original installation;
- · damaged by accident, disaster, or other cause;
- · modified, altered, defaced, or its serial number is removed; or
- transferred or sold by the original owner of the product.

This limited warranty is in lieu of all other express warranties. The EXPRESS WARRANTIES MADE IN THIS LIMITED WARRANTY ARE EXCLUSIVE AND MAY NOT BE CHANGED BY ANY PERSON. ANY EXPRESS WARRANTY NOT PROVIDED HEREIN, AND ANY REMEDY WHICH, BUT FOR THIS PROVISION, MIGHT ARISE BY IMPLICATION OR OPERATION OF LAW, IS HEREBY EXCLUDED AND DISCLAIMED. IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND OF FITNESS FOR ANY PARTICULAR PURPOSE ARE EXPRESSLY LIMITED TO A TERM OF ONE YEAR FROM THE DATE OF ORIGINAL INSTALLATION. SOME STATES OR PROVINCES DO NOT ALLOW LIMITATIONS ON HOW LONG AN IMPLIED WARRANTY OR CONDITION LASTS, SO THE ABOVE MAY NOT APPLY.

HOW TO MAKE A CLAIM

To obtain warranty service, the original owner must contact Perfect Aire by email or telephone as listed below and provide his or her full name, address, email address, and telephone number, the product's serial's number, a description of the alleged defect, and the date of the product's original installation. A representative will promptly contact you with further information and instructions. Documentation such as proof of purchase and installation may be required to establish coverage.



www.perfectaire.us



SYSTÈME MINI BI-BLOC SANS CONDUITS GARANTIE LIMITÉE

POUR LES CLIMATISEURS MINI BI-BLOC FABRIQUÉS APRÈS LE 1ER JANVIER 2022

Perfect Aire LLC garantit les modèles de produits ci-dessus (le « produit ») contre les défaillances dues à un défaut de matériaux ou de fabrication dans (a) les pièces ou composants internes du produit, y compris le compresseur pour une période de sept (7) ans; et (b) la télécommande du produit pour une période de deux (2) ans. Toutes les périodes de garantie commencent à la date d'installation d'origine, déterminée comme suit :

- Pour les produits installés dans les résidences existantes : la date à laquelle le produit a été initialement installé.
- Pour les produits installés dans une résidence nouvellement construite : la date d'achat de la résidence auprès du constructeur.
- Si les dates ci-dessus ne peuvent pas être vérifiées: 90 jours à compter de la date de fabrication du produit indiquée par son numéro de série.

Si une pièce ou un composant s'avère défectueux pendant la période de garantie applicable, Perfect Aire remplacera la pièce ou le composant défectueux sans frais. Les pièces de rechange sont garanties pour le reste de leur période de garantie d'origine. Les pièces et composants utilisés pour le remplacement peuvent être de même nature et de même qualité et peuvent être neufs ou remis à neuf. Les pièces défectueuses doivent être remises à Perfect Aire en échange des pièces de remplacement et deviennent la propriété de Perfect Aire. Cette garantie limitée est offerte au propriétaire de la résidence où le produit a été installé à la date d'installation d'origine. Sauf interdiction par la loi en vigueur à l'endroit où le produit est installé, cette garantie limitée n'est pas transférable et est soumise à toutes les dispositions, conditions, limitations et exclusions énoncées ci-dessus et ci-dessous.

CHAMP D'APPLICATION ET CONDITIONS DE GARANTIE

La garantie limitée s'applique uniquement aux produits :

- fabriqués à l'origine le 1er janvier 2022 ou ultérieurement, tel que déterminé par le numéro de série du produit;
- dans la période de garantie applicable au moment où une réclamation est faite;
- installés à l'origine dans une résidence occupée par le propriétaire aux États-Unis ou au Canada par un entrepreneur en CVC certifié ou agréé conformément aux instructions d'installation de Perfect Aire et aux lois en vigueur dans le lieu d'installation;
- · situés à leur adresse d'installation d'origine;
- · exploités et entretenus conformément à la documentation fournie; et
- qui répondent à toutes les autres conditions énoncées ailleurs dans cette garantie limitée.

Cette garantie limitée ne couvre pas :

- une défaillance du produit causée par autre chose qu'un défaut de matériaux et de fabrication du produit;
- les frais de main-d'œuvre de quelque nature que ce soit, y compris pour inspecter ou entretenir le produit, retirer les pièces défectueuses, réinstaller les pièces de rechange;

- les frais d'emballage et d'expédition pour retourner et remplacer les pièces défectueuses, ni les dommages que le produit subit pendant l'expédition;
- tout coût d'élimination ou de remplacement du réfrigérant dans le produit;
- les changements de l'apparence du produit qui n'affectent pas ses performances; et
- tout dommage spécial, indirect ou consécutif à d'autres biens de quelque nature ou pour quelque raison que ce soit.
 Certains états ou provinces n'autorisent pas l'exclusion des dommages indirects ou consécutifs, cette limitation peut donc ne pas s'appliquer.

Cette garantie limitée est nulle et non avenue si le produit a été :

- déplacé de l'endroit où il a été installé à la date d'installation d'origine;
- utilisé dans une application ou un environnement autre que celui pour lequel il est destiné;
- mal utilisé, abusé ou mal installé ou retiré du lieu d'installation d'origine;
- endommagé à cause d'un accident, d'un sinistre ou de toute autre cause;
- modifié, altéré, dégradé ou si son numéro de série a été supprimé; ou
- transféré ou vendu par le propriétaire original du produit.

Cette garantie limitée remplace toutes les autres garanties expresses. LES GARANTIES EXPRESSES FOURNIES DANS CETTE GARANTIE LIMITÉE SONT EXCLUSIVES ET NE PEUVENT ÊTRE MODIFIÉES PAR PERSONNE. TOUTE GARANTIE EXPRESSE NON FOURNIE DANS LES PRÉSENTES, ET TOUT RECOURS QUI, À L'EXCEPTION DE CETTE DISPOSITION, POURRAIT SURVENIR PAR IMPLICATION OU APPLICATION DE LOI, EST PAR LA PRÉSENTE EXCLU ET REFUSÉ. LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À TOUT USAGE PARTICULIER SONT EXPRESSÉMENT LIMITÉES À UNE DURÉE D'UN AN À COMPTER DE LA DATE D'INSTALLATION ORIGINALE. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES N'AUTORISENT PAS DE LIMITATION SUR LA DURÉE D'UNE GARANTIE OU D'UNE CONDITION IMPLICITE; IL SE PEUT DONC QUE LES TERMES CI-DESSUS NE S'APPLIQUENT PAS.

COMMENT FAIRE UNE RÉCLAMATION

Pour obtenir le service de garantie, le propriétaire d'origine doit contacter Perfect Aire par courriel ou par téléphone comme indiqué ci-dessous et fournir son nom complet, son adresse, son adresse électronique et son numéro de téléphone, le numéro de série du produit, une description du défaut allégué et la date d'installation originale du produit. Un représentant vous contactera rapidement avec de plus amples informations et instructions. Des documents tels qu'une preuve d'achat et d'installation peuvent être requis pour établir la couverture.

www.perfectaire.us